

Politique sportive départementale. Évolution des dispositifs.

**Intervention de Flore Munck
Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes**

Monsieur le Président,
Cher·es collègues,

Depuis un an, nous alertons sur les conséquences de la réorientation élitiste de la politique sportive départementale. Le rapport qui nous est présenté aujourd'hui confirme et amplifie cette trajectoire. Pour toutes les raisons que nous allons développer, notre groupe votera contre.

Vous poursuivez la réforme des dispositifs sportifs sans qu'aucun bilan des modifications mises en œuvre en 2025 n'ait été présenté à notre assemblée. Vous privilégiez toujours le sport de haut niveau et continuez de mettre de côté les clubs, les bénévoles et le sport de proximité. Ces clubs jouent pourtant un rôle indispensable : ils favorisent l'accès à la pratique sportive, participent à la formation des jeunes, dynamisent la vie des territoires et renforcent le lien social. Les fragiliser davantage, c'est prendre le risque de compromettre l'équilibre de l'ensemble de l'écosystème sportif départemental.

Sur le dispositif des compétitions internationales, vous proposez de recentrer les aides sur les seuls sportifs inscrits sur les listes ministérielles : élite, senior, relève, espoir, collectif national. Cela signifie qu'un sportif de bon niveau, engagé dans une progression vers le haut niveau mais pas encore inscrit sur ces listes, n'aura plus droit à aucun soutien du Département. C'est précisément au moment où l'aide est la plus utile — celui de la progression — que vous la supprimez. Vous présentez comme une avancée l'inclusion des jeunes espoirs de 12 à 18 ans inscrits dans des

pôles et centres de formation. Mais c'est une nouvelle fois orienter l'argent public vers des structures d'entraînement spécialisées au détriment des clubs locaux qui ont précisément formé ces jeunes. Ceux qui ont détecté les talents, financé les premières années de pratique grâce à leurs bénévoles, ne verront rien.

Sur les stages sportifs, vous présentez l'intégration des clubs de sports collectifs évoluant aux niveaux 4, 5 et 6 comme une réponse aux clubs qui ont perdu leurs subventions au titre du Soutien au sport de niveau national. Mais ces clubs pouvaient déjà postuler aux subventions de stages dans le cadre de l'ancien dispositif. Cette prétendue avancée ne change donc rien à leur situation. Pire, les nouvelles règles vont fermer la porte à des stages qui sont aujourd'hui subventionnés. Les nouveaux critères — durée minimale de 3 jours de pratique continue, seuil de 5 participants, limitation à deux stages par an, obligation de se dérouler en France métropolitaine — visent à exclure presque la moitié des stages sportifs actuellement subventionnés. Ce n'est pas une évolution, c'est un recul.

À cela s'ajoute l'article 6 du nouveau règlement, qui impose la transmission d'un compte rendu technique et financier dans un délai impératif d'un mois après la réalisation du stage. Imposer cette contrainte administrative à des associations gérées majoritairement par des bénévoles semble peu réalisable. Une fois de plus, ce renforcement des critères risque d'exclure de nombreux clubs au profit des structures les plus professionnalisées.

Enfin, vous supprimez le dispositif de subventions aux manifestations exceptionnelles. Certes, ce dispositif s'essouffait — nous en convenons. Mais le remplacer par un appel à projets thématique dont les modalités, les critères, les thèmes et le calendrier ne sont à ce jour pas définis, c'est

supprimer un dispositif existant, certes insuffisant, pour le remplacer par une promesse vague. Les associations ne peuvent pas planifier leur saison sur des bases aussi incertaines.

Pour toutes ces raisons, l'ensemble de ces évolutions va, selon nous, aggraver la situation des clubs. Notre groupe votera contre ce rapport et appelle la majorité à engager une vraie concertation avec l'ensemble des clubs du département, sans exclusive, pour construire une politique sportive réellement inclusive et ancrée dans les territoires.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi